



Le Conseil de la Communauté de communes  
Flandre Lys se déroulera le

**Mardi 20 janvier 2026 à 19h**  
**500 rue de la Lys, 59253 LA GORGUE.**

*L'ordre de jour sera le suivant :*

1. Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2025.
2. Décisions prises par le Président dans le cadre de la délégation accordée par délibération n°2024D166 du 08 octobre 2024.
3. 2026D001 – Finances, mutualisation et transferts de charges – Indemnités des élus.
4. 2026D002 – Finances, mutualisation et transferts de charges- Rapport annuel sur la situation en matière d'égalité Femmes-Hommes.
5. 2026D003- Finances, mutualisation et transferts de charges – Renouvellement de la fongibilité des crédits M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2026.
6. 2026D004- Finances, mutualisation et transferts de charges- Débat d'Orientation Budgétaire.
7. 2026D005 - Finances, mutualisation et transferts de charges – Dotation de solidarité communautaire – Montant de l'enveloppe allouée en 2026.
8. 2026D006 - Finances, mutualisation et transferts de charges - Dotation de solidarité communautaire 2026 – Répartition de l'enveloppe.
9. Questions diverses.